

	☀	☁	🌧	🌡	💧
<b>MER 11</b>	7	10	---	18	23
<b>JEU 12</b>	11	5	---	13	12
<b>VEN 13</b>	6	1	---	13	3
<b>SAM 14</b>	7	1	---	17	4
<b>DIM 15</b>	10	1	---	17	3
<b>LUN 16</b>	9	0	---	18	1

## Cette semaine :

- **Excoriose**
- **Oidium**
- **Black-rot**
- **Escargots**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Cochenilles**
- **Flavescence dorée**

## Stades phénologiques

Les stades ont bien progressé depuis la semaine dernière.

\* Sur les secteurs précoces, les stades "pointe verte" et "sortie des feuilles" sont observées de manière généralisés. Le stade "3 feuilles étalées" est visibles sur les bourgeons les plus avancés.

\* Sur les secteurs tardifs, les stades "bourgeon dans le coton" et "pointe verte" sont observés.

La sortie semble bien homogène sur la majorité des parcelles.

Au vu des températures annoncées, l'évolution des stades devraient être rapides. On relève 7j de retard par rapport à 2017.

## EXCORIOSE

### Analyse de risque

#### Symptômes



**En hiver** : nécroses brunes en forme de fuseau, des croûtes noires superficielles, des lésions plus étendues type tablette de chocolat. A ces nécroses s'ajoutent un étranglement au niveau de l'insertion du bois. Parfois, on observe un blanchiment des rameaux sur les 1ers entre-nœuds.

**Au vignoble** : les symptômes sont globalement en régression sur le vignoble suite à une bonne gestion de la problématique. **Des symptômes sont encore observés sur des parcelles de Loin de l'oeil, et Duras...**

#### Nuisibilité

Pertes quantitatives de récolte car les rameaux atteints sont cassants et les bourgeons présents sur la partie atteinte ne débourent pas (les conséquences sont donc plus grave en cas de taille courte).

### Préconisations

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques.

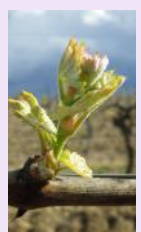
**Les stades d'intervention sont présents ou imminents suivant la précocité des parcelles et les pluies bien qu'incertaines pourraient être contaminantes.**

**En pratique**, il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose à des volumes/hectare importants de façon à bien mouiller les bois de taille, les bourgeons et les premières feuilles. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.

**Intervenez sur les parcelles sensibles, lorsque c'est possible, avant les pluies contaminantes.**



stade D ou 6



stade E ou 9

Deux stratégies sont possibles :

**stratégie à 2 applications** : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D), 1 application au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 50% des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

\* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuées), 8-10 kg/ha (dose conseillée)*

\* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée)*

\* *Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2k/ha (dose homologuée) **CMR**, **ZNT=50m***

**stratégie à 1 application** : 1 application au stade « sortie des feuilles » (stade D). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 40 % des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

\* *Rhodax Express ; fosétyl Al/mancozèbe ; 2kg/ha (dose homologuée) ; 1kg/ha (dose conseillée) **CMR**, **ZNT=50m***

\* *Sillage, Slogan, Chaoline ; fosétyl Al/métirame ; 3kg/ha (dose homologuée), 1,5kg/ha (dose conseillée)*

\* *Futura ; phosphonate/dithianon, 3kg/ha (dose homologuée), 1,5kg/ha (dose conseillée) **CMR***

#### Alternatives

Elimination des bois atteints à la taille.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

## A retenir

**Surveillez l'évolution des stades afin de caler les dates d'intervention.**

## OIDIUM

### Analyse de risque

#### Observations

Sur les parcelles précoces, le stade 2-3 feuilles étalées est parfois observé.

La période de sensibilité commence au stade "2-3 feuilles étalées" sur les parcelles sensibles ayant subi de fortes attaques l'année dernière. Ce stade est observé sur les parcelles précoces et devraient être atteint sur de nombreuses parcelles dans les prochains jours.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

### Préconisations

Surveillez l'avancement des stades notamment sur Chardonnay et sur parcelles à historique.

\* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).*

\* *Inox, Karathane 3D, meptyl dinocap, 0,6L/ha, ZNT=50m*

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érinose et l'excoriose.

#### Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

### A retenir

Surveillez l'avancement des stades sur les parcelles sensibles.

## BLACK-ROT

### Analyse de risque

#### Observations

Sur les parcelles précoces, le stade 2-3 feuilles étalées est parfois observé.

#### Analyse de risque

Une forte pluie sur le stade 2-3 feuilles étalées sur les parcelles présentant un historique peut engendrer les toutes premières contaminations (exemple de 2015).

### Préconisations

Protéger les parcelles touchées l'année dernière avant une forte pluie.

\* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée); 1kg/ha (dose conseillée)*

\* *Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2k/ha (dose homologuée); 1kg/ha (dose conseillée) CMR, ZNT=50m*

\* *Rhodax Express ; fosétyl Al/mancozèbe ; 4,5kg/ha (dose homologuée) ; 2kg/ha (dose conseillée) CMR, ZNT=50m*

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose.

#### Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

### A retenir

Attention aux pluies importantes de début de saison sur les parcelles à historique.

## ESCARGOTS

### Analyse de risque

#### Observations

Des escargots et des limaces sont observés dans les souches.

Les conditions humides de ce début de printemps sont favorables à la sortie de ces mollusques.



### Préconisations

Les traitements se font sous forme d'appâts granulés déposés au sol. Plus les granulés sont mis tôt, plus ils sont efficaces. L'efficacité diminue lorsque les escargots sont déjà dans la souche. Les applications doivent être renouvelées en cas de fortes pluies.

\* *Sluxx HP, Iron Max (homologation en bio), phosphate de fer, 7kg/ha (dose homologuée)*

\* *Metarex TDS, Xenon Pro, Agrilimace EVO, métaldéhyde, 5kg/ha (dose homologuée)*

#### Alternative

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.

### A retenir

Dernière limite pour la mise en oeuvre ou le renouvellement des appâts.

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Le vol d'Eulia est en cours.  
Eudémis : pas de capture. Le début de vol est imminent.

**Analyse de risque**

Pensez à mettre en place des pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

**A retenir**

Mise en place des pièges. Les diffuseurs doivent être mis en place.

## Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager.

**Pour ceux qui mettent en place de la confusion sexuelle, la pose des diffuseurs doit être effective.**

Même si la pose est anticipée, la diffusion des phéromones est faible lorsque les températures restent basses.

**Alternatives**

La confusion est une méthode biocontrôle.

## ERINOSE

## Analyse de risque

**Symptômes**

A ce jour, aucun symptôme n'est observé.

**Nuisibilité**

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante depuis plusieurs années. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.



Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.

## Préconisations

Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade pointe verte. Il est donc temps de les mettre en place.

Sur les parcelles à historique, un à deux traitements au soufre mouillable, suffisent généralement à maîtriser l'érinose.

L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

\* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée)

**Alternatives**

Favoriser les populations de typhlodromes.

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Coupler les interventions érinose/excoriose

## COCHENILLES

## Analyse de risque

**Observations**

Sur notre vignoble, 2 familles de cochenilles peuvent être présentes : les coccidés (cochenille lécanine et cochenille floconneuse) et les pseudococcidés (cochenille farineuse). Les années antérieures, des cochenilles lécanines ont été observées (photo ci-contre), notamment sur les secteurs de Broze, Brens et de Lisle.

Leur présence est ponctuelle au niveau du vignoble mais peut être importante sur les parcelles concernées.

Les parcelles concernées les années passées ont vu leur population diminuer suite à une gestion spécifique de cette problématique.

## Préconisations

Dans les parcelles fortement attaquées les années précédentes, **traitez avec des huiles blanches dès maintenant (bourgeons dans le coton) :**

\* *Oviphyt, Acakill, Oliblan ; huile de paraffine ;*

2L

/hL (sur la base de 1000L/ha)

Les huiles blanches fonctionnent par asphyxie des formes hivernantes.

L'application doit être réalisée à la limite du ruissellement. Ces applications impactent fortement la faune auxiliaire et ne doivent pas être réalisées en cas de gelées.

**Alternatives**

Les huiles blanches sont des solutions de biocontrôle et sont autorisées en bio.

Lutte biologique par des lâchers de chrysopes et/ou de coccinelles.

**A retenir**

Les interventions doivent se limiter aux parcelles fortement touchées les années précédentes

## FLAVESCENCE DOREE

## Analyse de risque

Lors de la prospection 2017, de nombreux symptômes de Flavescence ont été trouvés. Sur les parcelles où de fortes populations de cicadelles vectrices sont suspectées, **il est possible d'appliquer une huile blanche en complément des traitements obligatoires.**

## Préconisations

Utilisez des huiles blanches dès maintenant :

\* *Oviphyt, Acakill, Oliblan ; huile de paraffine ; 10L/ha.*

Les huiles blanches fonctionnent par asphyxie des oeufs qui se trouvent sous les écorces du vieux bois. Voir paragraphe ci-dessus pour les conditions d'applications.

CMR : Cancérigène Mutagène Reprotoxique

Prochain bulletin le 17 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03

